



AS (24) RP 1 F rev. 1
Original : anglais

RAPPORT

DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE LA SÉCURITÉ

*Le rôle de l'OSCE dans l'actuelle architecture de la sécurité :
une perspective parlementaire*

RAPPORTEUR
Tobias Winkler
Allemagne

BUCAREST, 29 JUIN – 3 JUILLET 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE LA SÉCURITÉ

Rapporteur : Tobias Winkler (Allemagne)

Guerre d'agression russe contre l'Ukraine

La guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui entre maintenant dans une troisième année éprouvante, continue de s'inscrire dans un cycle d'effusions de sang incessantes et de destructions massives. Après l'annexion illégale de la Crimée en 2014, la Fédération de Russie a démontré son mépris des normes internationales et de la souveraineté, créant un dangereux précédent de comportement étatique et violant ouvertement le traité d'amitié, de coopération et de partenariat signé en 1997. L'invasion militaire illégale et non provoquée de l'Ukraine, lancée par la Fédération de Russie avec l'aide du Bélarus le 24 février 2022, illustre encore ce mépris. Cet acte d'agression constitue une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et vise à déstabiliser le gouvernement légitime et démocratique de ce pays. Il porte également atteinte à notre ordre international fondé sur des règles et remet en cause le multilatéralisme en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La communauté internationale vit l'un des moments les plus cruciaux de ces dernières décennies et doit faire face à cette crise avec une attention sans faille, en veillant à ce que de telles violations des normes internationales ne soient ni banalisées ni négligées.

Ces dernières années, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et sa commission générale des affaires politiques et de la sécurité ont, à de nombreuses reprises, souligné leur ferme soutien à la souveraineté de l'Ukraine et insisté sur l'importance du plan de paix global en 10 points du Président Zelensky en tant que fondement des négociations. Ce plan n'est pas simplement un appel à la cessation des hostilités, mais un cadre global visant à la restauration complète de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, y compris la restitution de la Crimée, et à la mise en place de mécanismes garantissant une paix et une sécurité durables dans la région. Étant donné que la Russie a coutume de bafouer les accords internationaux, une paix durable exige non seulement la cessation de l'agression militaire, mais aussi un engagement à tenir la Fédération de Russie pour responsable des violations du droit international qui ont été commises. Des mécanismes de mise en œuvre de la responsabilité et de garantie doivent être vigoureusement appliqués afin de prévenir de futurs actes d'agression et de faire en sorte que les responsables de ce conflit soient traduits en justice. Les mécanismes de surveillance internationaux, notamment la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine de l'ONU et la commission d'enquête de l'ONU en Ukraine, qui a publié son dernier rapport le 15 mars 2024, ainsi que les rapports du BIDDH et de la mission d'experts du Mécanisme de Moscou de l'OSCE, devraient constituer un point de départ pour amener la Fédération de Russie à rendre compte des crimes de guerre commis.

Le bilan du conflit en termes de vies humaines et de dommages causés aux infrastructures civiles en Ukraine est catastrophique, les civils, les réfugiés et le personnel militaire subissant des souffrances et des pertes immenses. Le ciblage délibéré et incessant des infrastructures civiles, telles que les hôpitaux, les écoles, les zones résidentielles, les fournisseurs d'énergie et les transports publics, a entraîné une dévastation généralisée, nécessitant une réponse internationale urgente et solide. Les intenses tirs de missiles effectués par la Russie contre les infrastructures civiles essentielles de l'Ukraine le 21 mars 2024, qui visaient notamment la centrale hydroélectrique de Dnipro et la centrale nucléaire de Zaporijjia, ont endommagé, détruit et dégradé l'approvisionnement en électricité, en eau et en chaleur dans de nombreuses régions. Ces attaques brutales, qui visent uniquement à provoquer la mort, la destruction et une crise migratoire, doivent cesser immédiatement.

Il convient d'accorder une attention particulière au sort des femmes et des enfants, qui sont exposés non seulement aux dangers immédiats du conflit, mais aussi aux répercussions psychologiques et sociales à long terme qui en découlent. La communauté internationale doit mettre en œuvre de vastes systèmes de soutien, notamment une aide psychologique, des soins médicaux et des programmes de réinsertion sociale, afin de contrer ces effets tenaces. Dans ce contexte, il est essentiel d'établir et de dénoncer les crimes de guerre, afin que de telles atrocités soient non seulement reconnues, mais aussi sanctionnées par les instances judiciaires internationales.

La guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine constitue une violation flagrante et indéniable des engagements pris par la Fédération de Russie, tant au regard du droit international qu'en tant que membre de l'OSCE. La Russie a enfreint l'article 2, paragraphe 4, de la Charte des Nations Unies, qui interdit le recours à la force et demande à tous les membres de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des autres États. La Russie a manqué à ses obligations et à ses engagements au titre de l'Acte final d'Helsinki de 1975. Elle n'a pas respecté les obligations qui lui incombent en vertu de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe de 1990, ni l'esprit de cette charte, et a ignoré les garanties de sécurité qu'elle avait données dans le cadre du mémorandum de Budapest de 1994 et du sommet d'Astana de 2010. Ces violations ne portent pas seulement atteinte aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale des États, mais menacent également les fondements mêmes de la paix et de la coopération internationales. Il est impératif que la communauté internationale et l'OSCE tiennent la Fédération de Russie pour responsable de ces transgressions et renforcent l'état de droit au niveau international.

L'impasse persistante du conflit présente le risque important d'engendrer une « lassitude de la guerre », qui pourrait éroder l'appui international et les ressources indispensables à la défense et au redressement de l'Ukraine. Face à ce risque, l'OSCE et ses États participants doivent maintenir et renforcer leur soutien à l'Ukraine et faire preuve d'une solidarité sans faille et d'un engagement inébranlable en faveur du respect des normes internationales. Le programme de

soutien de l'OSCE à l'Ukraine illustre l'engagement actif de l'Organisation à fournir une assistance concrète sur le terrain. Il est essentiel que tous les États participants de l'OSCE soutiennent cette initiative par un financement et un appui accru, afin de souligner leur détermination collective à faire face à la crise et à soutenir l'Ukraine dans sa quête de paix et de souveraineté. Parallèlement, afin de rationaliser l'action parlementaire dans ce domaine, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a mis en place l'Équipe du soutien parlementaire à l'Ukraine. Lors de sa première visite à Kyiv, en février 2024, cette équipe a témoigné du soutien indéfectible de l'Assemblée à l'Ukraine et a plaidé en faveur de l'obligation de rendre des comptes au sujet de la dévastation due à l'agression perpétrée par la Fédération de Russie. Elle a également eu l'occasion de discuter d'actions et d'initiatives concrètes, y compris le rapatriement des enfants enlevés et le soutien aux trois anciens membres du personnel local de la mission spéciale de surveillance de l'OSCE en Ukraine illégalement détenus par la Fédération de Russie. La Commission générale des affaires politiques et de la sécurité doit continuer à travailler en étroite collaboration avec l'Équipe du soutien parlementaire à l'Ukraine et les organes exécutifs de l'OSCE, ainsi qu'avec la délégation ukrainienne auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, afin de renforcer, conformément aux besoins de l'Ukraine, la résilience du pays et sa capacité à se redresser.

Conflit au Moyen-Orient

La paix et la sécurité dans la région méditerranéenne, qui sont étroitement liées à la sécurité dans l'espace de l'OSCE, constituent un autre domaine essentiel. Les terribles attaques terroristes perpétrées par des groupes militants et terroristes dirigés par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023 représentent des actions qui sont injustifiables et doivent être condamnées sans équivoque. Le massacre brutal de civils israéliens et la prise d'otages en cours donnent à Israël tous les droits de se défendre. Il est tout à fait primordial de réduire au minimum le nombre de victimes civiles, sachant en particulier que les structures terroristes sont situées dans des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles, ce qui constitue un crime de guerre. La frappe aérienne massive menée par le régime des mollahs iraniens dans la nuit du 14 avril 2024 nous impose de soutenir la souveraineté de l'État d'Israël afin de garantir la sécurité de l'ensemble de la population du Moyen-Orient.

Dans le même temps, la situation actuelle à Gaza reste très préoccupante. La priorité doit être donnée à la cessation rapide des hostilités et à la prévention de toute perte civile à Gaza, en Cisjordanie, en Israël et au Liban. L'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ) du 26 janvier 2024 représente un premier espoir concret de protéger les civils et constitue un point de départ important pour un dialogue avec une entité internationale au sujet de la situation à Gaza, dialogue qui peut sauver des vies et avoir des conséquences durables pour la paix dans le respect du droit international. Nous saluons également la résolution 2728 du Conseil de sécurité de l'ONU du 25 mars 2024, qui exige un cessez-le-feu immédiat et la libération immédiate et inconditionnelle des otages et insiste sur la nécessité urgente d'étendre l'acheminement de l'aide à Gaza. Tout soutien et

toute facilitation de l'aide humanitaire doivent être assurés sans condition, avec la garantie que le peuple palestinien et les personnes les plus exposées au conflit en bénéficient également. En outre, la protection et la sécurité des travailleurs humanitaires doivent être une priorité absolue.

Tensions et menaces mondiales croissantes

Moldavie

L'OSCE traverse actuellement une période marquée par une forte augmentation des tensions et des conflits. Les retombées de la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine ont touché la République de Moldavie en particulier. Qu'il s'agisse des frappes de drones et de missiles russes traversant l'espace aérien moldave ou du déplacement de réfugiés ukrainiens sur et à travers le territoire moldave, la guerre d'agression de la Russie menace la sécurité et la stabilité de la Moldavie. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE salue l'élan de solidarité de ce pays avec l'Ukraine et se félicite de la décision du Conseil européen de décembre 2023 d'ouvrir des négociations d'adhésion à l'Union européenne. Les engagements pris dans le cadre de l'OSCE et le processus d'adhésion à l'UE sont complémentaires et aident à mettre en place des institutions démocratiques solides et durables et à promouvoir la paix et la stabilité en Europe.

Notre Assemblée reste déterminée à parvenir à un règlement politique global, pacifique et durable du conflit transnistrien sous tous ses aspects. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE soutient le renforcement de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, avec un statut spécial pour la Transnistrie. Étant donné que la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine a mis en suspens les pourparlers « 5+2 », l'OSCE et sa mission en Moldavie devraient jouer un rôle important dans la poursuite des négociations et du dialogue selon le « format 1+1 ». En ces temps difficiles, la Mission de l'OSCE en Moldavie, dont le travail est plus important que jamais, devrait pouvoir continuer, avec professionnalisme et impartialité, à mener ses activités d'observation et à mettre en œuvre des projets visant à promouvoir la confiance entre les populations des deux rives et à renforcer les politiques et les procédures conformément aux normes internationales. En outre, les États participants de l'OSCE devraient mettre tout en œuvre politiquement pour parvenir à une décision de retour au mandat traditionnel d'un an de la Mission, qui a été récemment bloqué par la Fédération de Russie et ramené à une période de six mois seulement, ce qui est en contradiction avec la pratique établie. En même temps, la forte inflation observée en Moldavie rend difficile le travail quotidien de la Mission. Les barèmes salariaux actuels de la Mission de l'OSCE en Moldavie ne répondent pas aux normes de rémunération en vigueur dans ce pays. La Mission est en sous-effectif depuis 2022 et a du mal à retenir et à renouveler le personnel. Il est important d'assurer un financement adéquat des activités de la Mission et d'offrir une rémunération équitable aux professionnels qui y travaillent.

Caucase du Sud

Dans le Caucase du Sud, l'année écoulée a montré que l'Organisation, qui est capable de soutenir les processus de paix et d'assurer une paix et une stabilité durables dans une région qui souffre depuis longtemps des conséquences de conflits prolongés, doit renforcer et réinventer son engagement constructif dans la région. À la suite des combats qui ont eu lieu dans la région du Karabakh en septembre de l'année dernière et qui ont fait de nombreuses victimes, la quasi-totalité de la population arménienne du Karabakh a fui la région. La zone frontalière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a également continué de faire l'objet de combats et d'affrontements au cours de l'année écoulée, alors que le processus de délimitation de la frontière entre les deux États n'est pas encore achevé.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE doit jouer un rôle constructif, en décourageant explicitement le recours à la violence et toute obstruction intentionnelle visant à saper et à retarder les négociations politiques menées de bonne foi. La conclusion d'un traité de paix global et durable entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, en tant que fondement d'une paix et d'une sécurité durables, reste impérative pour les deux pays et pour l'ensemble de la région du Caucase du Sud. Les autres États participants et les autres membres de l'Assemblée doivent collaborer de manière constructive et en toute bonne foi pour aider les deux pays à surmonter les derniers obstacles au processus de paix en cours.

L'occupation russe des régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/d'Ossétie du Sud continue de contribuer à la détérioration de la sécurité régionale. Aucun progrès notable n'a été réalisé dans la résolution de ce conflit et, compte tenu de cette absence de progrès, l'Organisation doit maintenir ses outils et formats existants, en particulier les discussions internationales de Genève et le mécanisme de prévention des incidents et d'intervention, afin d'évaluer et d'atténuer les effets négatifs de l'occupation en cours.

D'une manière générale, l'Assemblée doit continuer activement d'inclure la région du Caucase du Sud dans ses travaux thématiques et doit veiller à ce que ces problèmes de sécurité et ces questions régionales restent au premier plan de son ordre du jour. Le Représentant spécial Kari Henriksen doit rester en contact étroit avec nos délégations et nos partenaires dans la région.

Résistance aux cybermenaces

Les cybermenaces continuent de saper la stabilité et la démocratie dans l'espace de l'OSCE. La guerre hybride, la cybercriminalité et les campagnes de désinformation déstabilisent les démocraties légitimes, financent les groupes terroristes et criminels et sapent l'état de droit. Nous avons déjà constaté par le passé plusieurs cas d'ingérence dans des campagnes électorales. Il faut s'attendre à ce que de tels cas se multiplient avec l'utilisation de l'IA. Il est donc absolument essentiel d'assurer la sûreté et la sécurité des infrastructures sensibles et du cyberspace. L'incidence des cybermenaces sur la guerre et leur

caractère hybride sont aussi une source d'inquiétude dans la mesure où ce type de menace peut avoir des répercussions sur les populations civiles.

La technologie est devenue un élément central de la concurrence géopolitique : les États réduisent les risques liés aux chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs et utilisent celles-ci comme une arme, défendent des visions contradictoires de la gouvernance technologique mondiale et s'affrontent pour dominer la technologie de l'intelligence artificielle. Cette concurrence technologique accrue s'accompagne de pertes de prospérité et de nouvelles menaces pour la sécurité. L'affaiblissement de la coopération internationale conduit à une moindre efficacité des chaînes d'approvisionnement du secteur technologique et à un manque de réglementation mondiale face aux risques liés à ce secteur.

Les nouvelles technologies sont un enjeu partagé qu'il convient de mettre à profit et d'adapter en fonction de nos valeurs et pour le bien commun. Plus la société se numérise, plus elle est exposée aux nouvelles technologies, aux cybermenaces et à la désinformation. Cette réalité devrait éclairer l'action menée par les États participants pour lutter contre les cybermenaces et adapter les nouvelles technologies ; elle devrait également inspirer les réglementations qui pourraient régir ces technologies.

Compte tenu de l'engagement de l'OSCE à renforcer la cyber-résilience au sein des États participants, il est impératif de reconnaître les cybermenaces de plus en plus sophistiquées qui mettent en péril non seulement la sécurité nationale, mais aussi les processus démocratiques et la stabilité économique des nations. Par conséquent, pour renforcer le cadre de la cyber-résilience, il est nécessaire d'adopter une approche multidimensionnelle qui englobe le renforcement des cyber-défenses, la promotion de la cyber-sensibilisation et l'encouragement de la coopération internationale en réponse aux cyber-incidents et du partage de renseignements sur les menaces.

Violence fondée sur le genre

La violence fondée sur le genre est omniprésente dans tous les conflits, au cours desquels les femmes et les enfants sont les plus exposés aux affres de la guerre. La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a eu des conséquences sur les femmes et les enfants et entraîné leur déplacement de manière disproportionnée. Les restrictions imposées aux femmes et aux filles afghanes et iraniennes sont particulièrement préoccupantes pour l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, car elles privent ces femmes et ces filles de toute forme de liberté et de toute possibilité de participer à la vie publique et politique. Les formes de violence sexuelle et sexiste perpétrées par les groupes terroristes, notamment les enlèvements, le trafic d'êtres humains, le viol, le mariage forcé, l'esclavage et toutes les autres formes de violence subies par les femmes et les enfants continuent de préoccuper vivement l'Assemblée parlementaire de l'OSCE,

d'autant plus que les femmes et les enfants sont les plus vulnérables lorsqu'ils migrent.

Polarisation croissante et perte de confiance dans les institutions multilatérales

Les problèmes de sécurité dans l'espace de l'OSCE sont également caractérisés par une polarisation politique et militaire, une résurgence du nationalisme, une érosion de la confiance dans les institutions multilatérales et une tendance notable au non-respect des engagements internationaux, qui non seulement met en péril la stabilité et la sécurité régionales, mais menace également les principes fondamentaux de coopération et de dialogue qui définissent l'OSCE. Ces dernières années ont été marquées par une montée prononcée du nationalisme et de la polarisation parmi les États participants de l'OSCE, ce qui contribue à la fragmentation du paysage international. Cette tendance se manifeste par des politiques étrangères de plus en plus agressives, la militarisation des différends et une rhétorique qui met l'accent sur la division plutôt que sur l'unité. Cette dynamique remet directement en question la mission fondamentale de l'OSCE, qui consiste à promouvoir le respect mutuel, la compréhension et la coopération entre les États participants.

La confiance dans les institutions multilatérales a considérablement décliné dans la région de l'OSCE. Cette tendance peut être attribuée à une impression d'inefficacité et de manque de transparence, ainsi qu'aux difficultés qu'ont ces institutions à aborder et à résoudre les problèmes actuels de manière efficace. La perte de confiance dans ces lieux de dialogue et de résolution des conflits exacerbe les tensions existantes et compromet le rôle des institutions multilatérales en tant que mécanismes efficaces de coopération internationale.

Difficultés institutionnelles de l'OSCE

Cette situation s'observe également au sein de l'OSCE elle-même, qui doit faire face à de graves difficultés d'ordre institutionnel. Les principaux mandats des chefs exécutifs des institutions de l'OSCE viennent à expiration en septembre. L'année dernière, le processus de nomination a été considérablement entravé par l'obstruction du consensus sur ces nominations opposée par la Fédération de Russie, qui nuit au fonctionnement de l'Organisation et à la stabilité de sa direction. La nomination de candidats ayant une importante stature politique est une condition nécessaire pour que la direction de l'OSCE reste solide et capable de s'adapter à un paysage politique complexe. Les États participants qui pourraient chercher à bloquer le consensus dans l'espoir de faire taire les critiques sur leur bilan en matière de droits de l'homme et leur mépris du droit international devraient cependant prêter attention au fait que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, en collaboration avec les experts des institutions de l'OSCE, est tout à fait en mesure de continuer à s'exprimer sur les événements importants qui se produisent dans tous les pays de l'OSCE. Si aucun consensus n'est atteint sur les nominations du Directeur du BIDDH, du Haut-Commissaire pour les minorités nationales et du

Représentant pour la liberté des médias, le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE devra immédiatement désigner des membres de haut rang de l'Assemblée pour servir de points de référence dans ces domaines afin que la famille de l'OSCE continue de s'exprimer avec force sur ces sujets. Dans ce cas, le Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire devrait être invité à établir des contacts de travail avec les experts de ces institutions de l'OSCE afin de renforcer l'action des coordonnateurs de l'Assemblée. En outre, les missions de terrain sont essentielles au succès des opérations de l'OSCE, car elles servent de mécanismes immédiats de promotion de la sécurité, de la coopération et de la paix dans la région. Il est indispensable que ces missions reçoivent un soutien politique et financier inébranlable pour pouvoir mener à bien leurs activités et réaffirmer l'engagement collectif des États participants de l'OSCE en faveur des principes et objectifs fondamentaux de l'Organisation.

L'adoption du budget unifié, sur lequel l'OSCE ne parvient pas à se mettre d'accord depuis 2021, est tout aussi cruciale. S'exprimant lors du Conseil ministériel de l'OSCE à Skopje l'année dernière, le Secrétaire général de l'OSCE, M. Schmid, a souligné qu'une telle situation était « absolument intenable ». Dans le même temps, l'absence de budget approuvé et le manque de ressources résultant de plus d'une décennie de politique de croissance nominale nulle limitent la capacité de l'Organisation de relever les nouveaux défis de manière dynamique et de développer ses activités les plus importantes. L'inversion de cette politique et le financement intégral de l'OSCE à un niveau approprié sont des mesures essentielles pour préserver la capacité de l'Organisation de tenir ses engagements et de faire face aux multiples problèmes de sécurité que connaît la région. Un financement adéquat de l'OSCE facilite non seulement la poursuite des programmes actuels, mais permet également de concevoir de nouvelles initiatives en réponse à l'instabilité des conditions de sécurité. Les parlementaires jouent un rôle crucial dans l'action visant à rétablir la confiance dans l'OSCE et dans le principe plus large du multilatéralisme, car ils ont la capacité de lancer des initiatives qui mettent en lumière l'importance de la coopération multilatérale et le rôle unique que joue l'OSCE dans la promotion du dialogue, de la paix et de la sécurité dans l'ensemble des États participants.

Un autre problème particulièrement alarmant est le non-respect généralisé des engagements de l'OSCE et d'autres obligations internationales, en particulier dans la sphère politico-militaire. Les principes énoncés dans les documents clés de l'OSCE, tels que le Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité, le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et le Document d'Istanbul, entre autres, sont au cœur de ces engagements. Ces accords contribuent à favoriser la transparence, la prévisibilité et la coopération dans l'espace de l'OSCE, afin de réduire le risque de conflit et d'améliorer la compréhension mutuelle entre les États participants. Les violations des accords sur la maîtrise des armements, la réticence à s'impliquer dans des mesures de confiance et de sécurité et le mépris des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, clairement révélés par la guerre d'agression russe en Ukraine, illustrent cette tendance. La responsabilité en cas de non-respect est un élément essentiel

du maintien de l'intégrité du cadre de sécurité de l'OSCE et les parlementaires occupent une position unique et déterminante dans la promotion du respect des engagements internationaux. En tant que législateurs, les membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE doivent s'employer à faire ratifier et mettre en œuvre les accords de l'OSCE dans les cadres juridiques nationaux, en veillant à ce que les engagements pris sur la scène internationale se retrouvent dans la politique intérieure. En tirant parti de leur rôle de législateurs, de contrôleurs et de défenseurs, les parlementaires peuvent favoriser une culture du respect et de la responsabilité au sein des États participants de l'OSCE et entre eux.

Conclusion

Depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, l'ordre de sécurité coopératif et démocratique mis en place en Europe depuis la fin de la guerre froide a été compromis. C'est l'avenir d'une Europe démocratique et libre qui est en jeu en Ukraine. C'est le multilatéralisme, qui est au cœur de l'OSCE et de sa vision, qui est attaqué. Il convient de renouveler l'engagement en faveur d'un ordre international multilatéral fondé sur des règles et de mettre en garde contre la division multipolaire et de rejeter cette idée. Dans un monde de plus en plus marqué par les conflits, reconnaître l'importance de la lutte courageuse de l'Ukraine pour la liberté et la paix doit rester une priorité essentielle, qui ne peut être ni oubliée ni minimisée.

Les conflits actuels, notamment en Ukraine et au Moyen-Orient, mais aussi ailleurs sur la planète, ont mis à rude épreuve la cohésion et la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles et des normes, ainsi que les institutions qui sont le fondement de cet ordre. Les tensions croissantes dans le Caucase du Sud, en Moldavie, ainsi que dans le cyberspace, requièrent également notre constante attention. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE soutient fermement ses institutions, un ordre international fondé sur des règles et le droit international. La liberté, la paix et les démocraties fondées sur des valeurs sont des idéaux qu'il faut protéger et pour lesquels il faut se battre. Qu'il s'agisse d'une ambition ou d'une précieuse réalité, ces valeurs ne peuvent être tenues pour acquises.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE continue de soutenir le multilatéralisme comme représentant la meilleure chance pour la communauté des États de parvenir à une paix et une sécurité durables et de faire face aux problèmes communs de notre monde. Elle reste donc fermement convaincue que le dialogue est le meilleur moyen de relever ces défis.